

DDPP de Saône et Loire : Patricia Letournel (IPCCRF), est nommée directrice départementale adjointe de la protection des populations de Saône-et-Loire à compter du 22 octobre 2018.

DDPP de Lot-et-Garonne : Jean-Marc Toullieu (ICSPV), est nommé directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations de Lot-et-Garonne à compter du 22 octobre 2018.

DDCS du Puy-de-Dôme : Didier Couteaud (IAS), est nommé directeur départemental de la cohésion sociale du Puy-de-Dôme à compter du 23 octobre 2018.

DDTM du Gard : Patrick Alimi, attaché d'administration hors classe, est nommé directeur départemental adjoint des territoires et de la mer du Gard à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDT des Ardennes : Julie Brayer Mankor (ICPEF), est nommée directrice départementale adjointe des territoires des Ardennes à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDPP de la Haute-Vienne : Marie-Pierre Muller (ICPEF), est nommée directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Haute-Vienne à compter du 1^{er} novembre 2018.

DDT de l'Allier : Olivier Petiot (ICTPE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Allier à compter du 2 novembre 2018.

DDT de la Savoie : Hervé Brunelot (ICPEF), est nommé directeur départemental des territoires de la Savoie à compter du 5 novembre 2018.

DDPP du Morbihan : Jean-Michel Chappron (IGSPV), est nommé directeur départemental de la protection des populations du Morbihan à compter du 5 novembre 2018.

DDT de la Nièvre : Nicolas Hardouin, attaché d'administration hors classe, est nommé directeur départemental des territoires de la Nièvre à compter du 5 novembre 2018.

DDT de l'Orne : David Di Dio Balsamo (IDAE), est nommé directeur départemental adjoint des territoires de l'Orne à compter du 12 novembre 2018.

prévention et le contrôle. Un établissement unique doit permettre de gagner en lisibilité pour tous ses interlocuteurs et de mettre l'ensemble de ses forces aux services d'orientations stratégiques convergentes.

Ce nouvel établissement, dénommé à titre provisoire et neutre AFB-ONCFS, doit se construire autour de cinq missions essentielles: la police de l'environnement et sanitaire, la connaissance, la

recherche et l'expertise sur les espèces et les milieux, l'appui à la mise en œuvre des politiques de l'eau et de la biodiversité, la gestion et l'appui à la gestion d'espaces naturels, et enfin, la mobilisation de la société civile et des acteurs. Ces cinq missions s'exerceront à tous les niveaux territoriaux.

La structure du conseil d'administration et des cinq collèges qui le composeront n'est pas connue et sera fixée par décret. ●

CHANGEMENT CLIMATIQUE: LE GRAND SUD-OUEST SE MOBILISE

Deux Préfets de région, un Préfet coordonnateur de bassin, un Président de Comité de bassin et un directeur général d'une agence de l'eau se sont mobilisés pour créer l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, et formaliser le lancement d'une action commune pour répondre au défi de la ressource en eau dans le grand Sud-Ouest.



Réunis à Bordeaux le 17 octobre dernier, les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, ont réaffirmé l'urgence à engager des mesures concrètes pour répondre à la vulnérabilité du bassin Adour-Garonne face aux effets du changement climatique, dont le déficit hydrologique actuel de 250 millions de m³ atteindra 1,2 milliard de m³ à échéance de 2050.

Réunis à Bordeaux le 17 octobre dernier, les membres de l'Entente pour l'eau du bassin Adour-Garonne, ont affirmé leur volonté d'engager, dès maintenant, des mesures concrètes pour répondre à la vulnérabilité du bassin Adour-Garonne face aux effets du changement climatique.

Un changement climatique, qui au niveau local, a d'ores et déjà des effets importants sur la ressource en eau: les modèles prédisent que le déficit actuel,

de l'ordre de 250 millions de m³ entre besoins et ressources en eau, pourrait atteindre (à stocks, objectif environnemental et usages constants) plus d'un 1,2 milliard de m³ en 2050! Parallèlement, ce même territoire devra accueillir une population supplémentaire estimée au minimum à 1,5 million d'habitants.

Autant dire que les réponses classiques ne suffiront pas. Il faut dès à présent faire évoluer les comportements et faire

CLIQ®

PRENEZ LE CONTRÔLE



Sûreté & efficacité
opérationnelle
avec une clé électronique
& des droits d'accès
gérés à distance



GESTION CENTRALISEE

Attribution &
modification
des droits d'accès
à distance
sans se déplacer sur site.



EFFICACITE OPERATIONNELLE

Déplacements inutiles
évités et gain de temps
pour des interventions
plus rapides
et un meilleur service.



TRACABILITE

Réduction de la durée
des incidents
et traçabilité des
accès & interventions
pour une meilleure
prise de décision
sur les travaux à mener.



CONTRÔLE DES COÛTS

Une clé unique
par utilisateur.
Analyse des coûts
d'intervention
et des temps
passés sur site
à travers le journal des
événements.



GESTION DU RISQUE

Suppression
des risques liés aux
vols & pertes de clés
avec la mise en place
de droits d'accès
limités dans le temps.



DEPLOIEMENT SIMPLE & RAPIDE

Installation facile
en remplacement
des cylindres &
cadenas en place avec
possibilité de mixité
d'accès mécaniques &
électroniques sur un
même système.



ABLOY®

ABLOY France | www.abloy.fr

An ASSA ABLOY Group brand **ASSA ABLOY**

des choix structurants pour trouver un nouvel équilibre entre usages et ressources dans le temps et dans l'espace. C'est tout l'objet de cette entente, qui, pour ne pas constituer une structure supplémentaire en créant une conférence des territoires, considèrera le comité de bassin, qui rassemble l'ensemble des collectivités (Départements, EPCI, communes), les organismes socio-professionnels et les usagers, comme interlocuteur privilégié. Martin Malvy, Président du Comité de bassin Adour-Garonne, a d'ores et

déjà annoncé une première mesure concrète: avec l'accord des deux Présidents de région et du Directeur de l'agence de l'eau Adour-Garonne, une plateforme de veille et de valorisation de la recherche et des bonnes pratiques pour accompagner et faciliter les adaptations des usages et des usagers, sera créée début 2019. Cette plateforme doit faire la synthèse de l'état de la recherche sur le meilleur usage et les économies d'eau dans chacun des secteurs consommateurs. Elle établira le bilan des connaissances, en

matière d'utilisation économe de l'eau, de mise en œuvre, de coût et compatibilité entre investissements, de rentabilité et d'évolution possible des réglementations. Elle s'inspirera des bonnes pratiques présentes en France comme à l'international. Par ailleurs, une étude sera lancée, dans les mois à venir, par l'agence de l'eau Adour-Garonne, et ce, afin de recenser toutes les retenues collectives existantes et d'identifier les volumes non utilisés qui pourraient être remobilisés pour assurer du soutien d'étiage. ●

VERS UNE FUSION INRA-IRSTEA

Philippe Mauguin et Marc Michel, les Présidents de l'Inra et d'Irstea, ont remis le 17 octobre dernier à Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur et Didier Guillaume, ministre de l'Agriculture, le rapport d'étape relatif à la création d'un établissement de recherche unique réunissant les deux organismes au 1^{er} janvier 2020.

L'ambition du futur établissement est de devenir l'un des leaders mondiaux de la recherche publique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement, pour répondre aux enjeux liés à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'environnement et la santé, l'agroécologie, la gestion des ressources naturelles et des écosystèmes (eau, sol, forêt...), l'érosion de la biodiversité, l'économie circulaire, etc...

Des propositions concrètes ont été soumises aux Ministres pour mener à bien cette fusion. Pour répondre

aux enjeux mondiaux et accroître son attractivité, le futur organisme déploiera des recherches finalisées, associant recherche fondamentale et appliquée, disciplinaire et interdisciplinaire. Ces recherches, qui soutiendront les politiques publiques, doivent permettre de réaliser des expertises de haut niveau, et de développer des projets tournés vers l'innovation. 7 départements nouveaux composés d'unités de recherche Irstea-Inra seront créés.

La synergie des compétences scientifiques et technologiques, la mise en commun des infrastructures de

recherche et de données devraient permettre de produire des connaissances scientifiques au plus haut niveau des standards internationaux de qualité ainsi que de promouvoir une science ouverte impliquant la diffusion et le libre accès aux résultats de la recherche. Ce nouvel établissement se veut également moteur pour la structuration régionale de la recherche et la participation à la dynamique des sites français de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le rapport remis aux ministres propose une organisation à la fois scientifique, territoriale et des services d'appui qui va être discutée avec les partenaires sociaux dans les prochains mois pour que le nouvel établissement soit opérationnel au 1^{er} janvier 2020. Pour réussir cette phase de transition et accompagner les équipes dans ce changement, le Ministère de l'Enseignement supérieur a annoncé une première enveloppe de 4 M€. ●

EN BREF

- RGES des services d'eau et d'assainissement : Le groupe de travail de l'Astee a procédé à la mise à jour du « Guide méthodologique des émissions de gaz à effet de serre des services de l'eau et de l'assainissement ». Ce document est téléchargeable à l'adresse : <https://www.astee.org/>
- Assainissement : un rapport présente les coûts de référence des travaux d'assainissement collectif

pour la création et la réhabilitation de réseaux d'assainissement, du traitement plus poussé de l'azote et du phosphore pour toutes tailles de step et les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales. Il a été réalisé pour l'agence de l'eau RMC, à partir de l'analyse de plus de 600 opérations financées entre 2009 et 2017 par les 6 agences. www.documentation.eauetbiodiversite.fr